Une équipe pluridisciplinaire

Le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** et le **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé** interviennent en équipe pluridisciplinaire :

Le Directeur assure la responsabilité globale du Service, par délégation du Directeur Général de l'Association. Dans le cadre légal et en cohérence avec le projet associatif, il élabore, conduit et actualise le projet du Service, qui précise ses objectifs et son organisation. Il anime, soutient et encadre l'équipe des professionnels, assure la gestion administrative et budgétaire, construit et entretient les partenariats nécessaires à la réalisation des missions en veillant à la promotion de la bientraitance.

L'équipe administrative, est composée d'un responsable, d'une secrétaire chargée des plannings, d'une secrétaire médico-sociale, d'un agent d'accueil et d'un agent d'entretien. Elle a un rôle de gestion de l'accueil téléphonique et physique, des plannings, du suivi des dossiers administratifs des usagers et de l'entretien des locaux.

Le psychologue clinicien intervient dans l'évaluation de la situation de la personne à l'admission. Il effectue des entretiens de soutien psychologique et/ou recherche des lieux d'écoute.
Il apporte un éclairage aux professionnels du service sur le fonctionnement psychique individuel et institutionnel en vue d'améliorer la qualité et de prévenir la maltraitance.

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie (neuropsychologue), réalise des bilans cognitifs (le langage, la mémoire, l'attention, la concentration, l'activité spatiale ….) avec certaines personnes ayant des lésions cérébrales. Il travaille avec l'équipe autour des questionnements posés par leur accompagnement.

L'ergothérapeute, identifie, évalue et agit sur les difficultés rencontrées dans les actes de la vie quotidienne au domicile de la personne.
Il contribue à l'amélioration ou au maintien de la sécurité, le confort, les capacités et l'autonomie par le biais d'adaptation du domicile, du véhicule, de la mise en place d'aides techniques…

L'Assistant de Service Social (ASS) et le Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF)
(Deux diplômes différents mais des fonctions similaires), informent, conseillent, orientent et accompagnent sur les droits et les démarches spécifiques liés au handicap (tels que le : dossier MDPH, séjour de répit, logement, soutien aux aidants …) mais aussi sur les droits et démarches générales (tels que : le budget, la protection juridique …).

L'éducateur spécialisé, aide et accompagne la personne dans son projet de vie sociale. Il accompagne le personne dans des recherches autour de ses centres d'intérêts et projets tels que : les loisirs, la culture, le sport, les vacances, le travail, le transport et les visites de différents lieux…

L'auxiliaire de vie (AVS) et aide-médico-psychologique (AMP), intervient auprès de la personne dans les actes de soins, de la vie quotidienne et de leurs projets d'ouverture sociale. Ils accompagnent les personnes dans l'utilisation et l'appropriation des aides techniques proposées.

Le centre comptabilité mutualisé, est chargé de la gestion de la comptabilité de plusieurs structures APF du Val d'Oise : du SAVS SAMSAH de Cergy, du SESSD de Cergy, du CAMSP de Pontoise, du Foyer de Vie de Jouy-Le-Moutier et de Bouffémont, et de la Délégation d'Eaubonne.

A la différence du SAVS, le SAMSAH propose, en plus, un accompagnement médical et paramédical par les professionnels suivants :

Le médecin coordonnateur évalue avec les professionnels paramédicaux du service, les demandes et besoins de la personne en lien avec le handicap et participe à la coordination avec les partenaires de santé.

L'infirmier coordinateur, évalue les besoins de la personne en matière de santé ainsi que ses demandes. Il crée, maintient et supervise le parcours de soins des usagers : organisation de consultations spécialisées, suivi de l'état de santé, éducation thérapeutique…

L'aide-soignant, peut dispenser des soins d'hygiène et de confort et réaliser des soins préventifs, en lien avec les infirmiers coordinateurs. Il peut accompagner la personne lors de consultations médicales mais aussi dans des projets d'ouverture sociale.